



# Réponse au tract CFDT

## **Et revoilà DAENINCK qui se distingue par des écrits diffamatoires provocants et sans contenu.**

Sur son tract, notre camarade DAENINCK revient sur une affaire datant de 5 ans, alors même qu'il avait une part **non négligeable** de responsabilité. (Pour ceux qui n'auraient pas compris, le chevalier blanc parle de lui à la troisième personne.) De plus, il avait orchestré la provocation et ensuite demandé mon licenciement à la Direction par le biais de la déléguée syndical CFDT. A l'époque, je n'avais aucun mandat.

Quel culot de se présenter comme le chevalier blanc alors que ses passages dans d'autres Unités ont laissé des traces indélébiles au niveau social !

### **DAENINCK décharge dans son torchon, un ramassis de mensonges.**

Une conversation, ça se tient à deux, or le samedi 28 AVRIL, M. JAUDAT a rempli ma messagerie professionnelle de menaces et d'insultes que je tiens à la disposition du personnel. Je n'ai pas eu de contact téléphonique ou par messagerie avec lui depuis le mois de janvier.

Le fait que cela se soit passé le week-end, donne t-il le droit à ces répugnants messages outrageants ?

Les menaces qui m'ont été faites ce fameux samedi sur mon répondeur professionnel, n'ont rien à voir avec la représentation de nos syndicats respectifs. Les arguments avancés reposaient sur le comportement injurieux qu'il avait eu envers notre responsable de service. Cela lui valut une première procédure de licenciement. M. JAUDAT me reproche d'avoir à titre personnel, relatés dans une attestation les faits tels qui se sont déroulés et tels que les autres salariés présents les ont relatés.

Le camarade DAENINCK parle d'égalité et de traitement identique pour tous. Quand va-t-il demander que la prime de 1000 € mensuelle dont bénéficie la Déléguée CFDT soit étendue à tout le service ? Quand va-t-il accepter que le secteur de prospection soit revu de façon équilibrée et équitable pour tous ?

Ce n'est pas le syndicat Sud qui est visé pour deux raisons incontestables. Nous respectons les militants de ce syndicat et sommes convaincus que s'il devenait une véritable force syndicale du Groupe, il serait certainement plus efficace que le pseudo collectif CFDT. Les Délégués Centraux CGT et moi-même sommes prêts à rencontrer les représentants SUD. La deuxième raison est qu'à ma connaissance Omar est toujours délégué CFTC.

En ce qui me concerne, mes mandats et la protection qu'ils sont susceptibles de me donner, n'influent aucunement sur mon comportement professionnel.

Camarade DAENINCK, distingue toi par tes engagements lors des négociations nationales, sois force de propositions et d'avancées sociales pour faire de ton syndicat un véritable levier au service des salariés. La CFDT est également un syndicat respectable, mais tellement mal représentée dans notre Groupe.

Il est plus simple de s'en prendre à la CGT, qu'à son patron.

### **C'est aussi moins courageux.**

Jean Michel RADOUAN